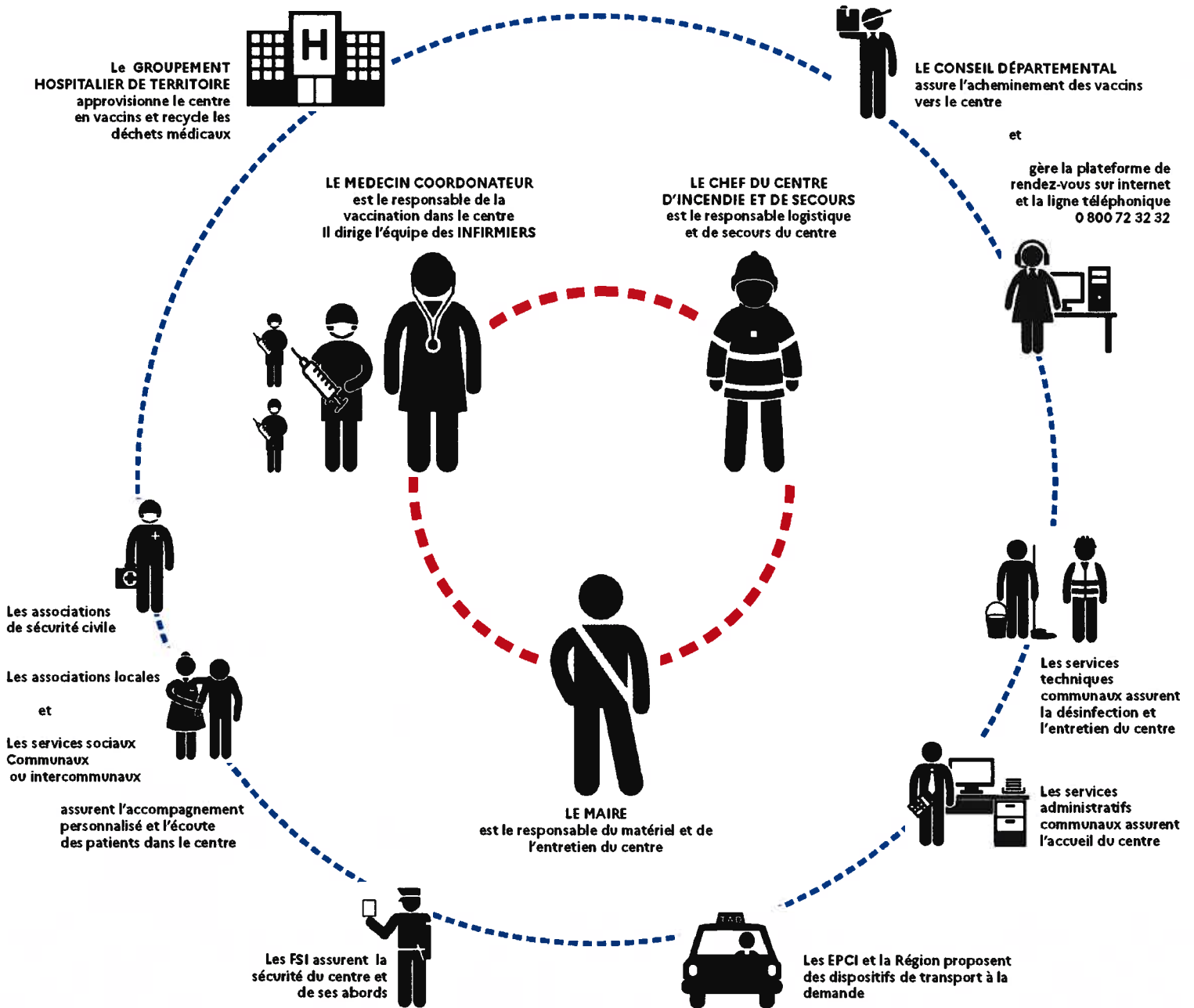


LE CENTRE DE VACCINATION TYPE

LA MOBILISATION DES ACTEURS LOCAUX



JE ME FAIS VACCINER CONTRE LA COVID19

POURQUOI ?

La vaccination permet de se protéger et de protéger les autres. Couplé avec les mesures barrières, le vaccin contribuera à maîtriser l'impact de l'épidémie de la Covid-19 sur le long terme.

Selon la Haute autorité de la Santé (HAS), les premiers objectifs du programme de vaccination seront de réduire la morbidité et la mortalité attribuables à la maladie (hospitalisations, admissions en soins intensifs et décès) et de maintenir les activités essentielles du pays, particulièrement celles du système de santé pendant l'épidémie.

COMMENT ?

Il est recommandé d'effectuer une visite pré-vaccinale auprès de son médecin traitant avant la prise de rendez-vous obligatoire.

Il est obligatoire d'être muni de la carte vitale.

POUR QUI ?

Tous les publics concernés par la vaccination sont à retrouver sur :

gers.fr/centres-de-vaccination-de-proximite.

QUAND ET OÙ ?

Dans le Gers, les premiers centres de vaccination de proximité ont été mis en place et répartis sur tout le territoire.

Pour connaître le centre de vaccination de proximité le plus proche de chez vous et prendre rendez-vous :

Composez le **0.800.72.32.32** ou rendez-vous sur **gers.fr/centres-de-vaccination-de-proximite**.



Prise de rendez-vous obligatoire au :

0.800.72.32.32

de 8h30 à 17h30 du lun au ven, numéro vert gratuit

Plus d'informations sur **gers.fr**